



En vertu de l'article 20.1 de la *Charte de la langue française* et de l'article 11 du *Règlement sur la langue de l'Administration*, les Municipalités sont tenues de publier l'information suivante sur leur site Internet.

Nombre de postes à la Municipalité de La Conception pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français était exigé ou souhaitable au 31 décembre 2023 :

1. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé (nécessaire) : 0
2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable (un atout) : 11 postes